

Bilan Pré-soutenance des Exigences « Formations » et « Productions »

Doctorant :

Laboratoire :

Directeur(s) de thèse :

Date de 1^{ère} inscription :

Date de dépôt du dossier :

Date de soutenance envisagée :

Le manuscrit (en l'état au moment du dépôt de cette demande) doit être rendu disponible pendant 10 jours sur un site de téléchargement pour que l'ED puisse s'assurer de sa conformité avec le règlement intérieur au niveau de la « forme » du document.

Lien de téléchargement :

Extraits du Règlement Intérieur ED PSIME

6-1 Exigences en matière de suivi de formation

Le suivi minimal d'au moins 100 heures de formation est exigé. En particulier, les doctorants doivent choisir 50 heures dans la liste des cours proposés par l'ED (spécifiques) ou par le CED (transversaux) avec une obligation de suivi d'une formation d'éthique de la recherche et intégrité scientifique.

L'annexe 5, précisant les formations proposées et ses exigences de suivi, sera remis à jour chaque année.

Ces actions de formation sont inscrites dans le cadre de la définition du projet professionnel du doctorant. La comptabilisation des formations suivies par les doctorants est réalisée par l'ED sur la base des attestations de participation délivrées par le collège des Ecoles Doctorales et éventuellement par les organismes de formation extérieurs.

En fin de thèse, et pour être autorisés à soutenir, les doctorants doivent présenter un bilan des formations suivies.

7-2 Autorisation de soutenance

Avant toute démarche, les doctorants qui souhaitent soutenir leur thèse, ainsi que leur directeur de thèse, vérifient que l'ensemble des conditions suivantes sont réunies :

- une partie des travaux de thèse doit avoir fait l'objet d'au moins une publication parue ou en cours de soumission dans une revue de niveau international, d'une conférence avec acte ou d'un brevet en cours de soumission (sauf cas particulier d'une thèse confidentielle) ;

- les doctorants doivent démontrer, qu'ils ont suivi le volume requis de formations en adéquation avec leur projet professionnel.

Si 10 jours après le dépôt de votre demande, vous n'avez reçu ni demande d'informations complémentaires ni avis négatif de la part de l'ED, vous pouvez considérer que votre dossier est accepté et que la procédure de soutenance suit son cours.

Il vous est demandé de fournir un minimum de justificatif pour chacun des items présents dans vos listes d'actions en termes de « Formations » et de « Productions ». Ce document devra se présenter sous la forme d'un fichier pdf unique, en deux rubriques (« Formations » et « Productions »), et reprenant pour chacune d'elles l'ordre des items (Tx ou Sx) correspondant aux tableaux Excel (copies ci-dessous)

NB : Suivant que votre 1^{ère} inscription ait eu lieu avant ou après le 1^{er} Octobre 2021, les exigences sont différentes (voir site WEB).

Formations

Formation transversale/cours		durée en heures (ou équivalent)
50 heures minimum à choisir parmi (T0-T6) T0 obligatoire*	T0* Ethique de la Recherche et intégrité scientifique https://ed-psime.normandie-univ.fr/formation/	XX
	T1 Modules proposés par Normandie Université https://ed-psime.normandie-univ.fr/formation/	XX
	T2 Formation spécifique ED PSIME https://ed-psime.normandie-univ.fr/formation/	XX
	T3 Formation proposée par un Master ou par une autre ED	XX
	T4 Formation pédagogique à l'INSPE	XX
	T5 Ecole thématique	XX
Autres activités	T6 Formation liée au projet pro. (Protect. intel., anglais, création entreprise...)	XX
	T7 Engagement dans la vie de l'ED (eq. 16H max)	XX
	T8 Membre élu-e association Doctorants (eq. 16H)	XX
	T9 Organisation JDD (eq. 16H max)	XX
	T10 Fonction élective dans un conseil (labo, Etablissement) (eq. 16H)	XX
	T11 Tâche administrative (reconnues dans labo ou établist) (eq. 16H max)	XX
	T12 Formation au sein de l'entreprise (CIFRE)	XX
	T13 Enseignement (heures), Conseil entreprise, ...	XX
	T14 Diffusion scientifique (fête de la science...) (eq. 16H max)	XX
	T15 Formation externe à l'ED (GDR, Atelier, etc...) (eq. 16H max)	XX
	T16 Encadrement d'un stagiaire (eq. 8H)	XX

-Sur chacune des pièces, notez sous quel code (Tx) vous les avez comptabilisées et pour quelle quotité horaire.

-En principe, vous devez pouvoir présenter un justificatif pour chacune des formations suivies, ainsi que pour les heures d'enseignement dispensées.

-Pour le reste, faites au mieux !

Productions

Production scientifique		nombre (ou équivalent)
1 obligatoire parmi S1-S3	S1 Article de revue avec comité de lecture (accepté ou soumis)	XX
	S2 Conférence internationale en tant qu'orateur	XX
	S3 Brevet, licence	XX
Autre production scientifique	S4 Distinction de thèse (prix...) (eq. 1 production)	XX
	S5 Autre article, conférence ou poster (eq. 0,5 production)	XX
	S6 Orateur Conf. nationale ou GDR (eq. 1 production)	XX
	S7 Séminaire labo extérieur (eq. 1 production)	XX
	S8 Rapports avancement liés au financement (Thèses CIFRE...) (eq. 0,5 production)	XX
	S9 Séminaire dans labo doctorant (équipe) (eq. 0,5 production)	XX
	S10 Particip. manifestation JDD, Doctoriales, MT180"... (eq. 0,5 production)	XX
	S11 Séjour autre labo (> 1 semaine, hors cotutelle) (eq. 0,5 production)	XX

-Sur chacune des pièces, notez sous quel code (Sx) vous les avez comptabilisées, et pour quelle quotité.

-Pour les articles, la première page avec la liste des auteurs suffit (dans l'éventualité d'un seul article, juste soumis, une copie de réception par l'éditeur est requise).

-Pour les conférences ou posters, un extrait du programme contenant le nom suffit.

-Pour les séminaires, un extrait de l'annonce sur le site de l'institution hôte suffit.

-Pour le reste, tout type de justificatif peut convenir, faites au mieux.